Université de Montréal

La reconnaissance des acquis expérientiels

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'ADMISSION

Programme : D.E.P.A de physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique 3-745-1-1

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Physiothérapeute en exercice possédant un baccalauréat et désirant passer directement au DEPA de physiothérapie avancée en neuro-musculosquelettique sans avoir de diplôme de niveau maîtrise. Posséder au moins 5 ans d'expérience clinique et à jour en neuro-musculosquelettique ou dans un domaine jugé pertinent.

Je possède les prérequis nécessaires à la démarche de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) suivants :	Oui
Champs d'études : Être titulaire d'un baccalauréat en physiothérapie ET posséder 5 ans d'expérience professionnelle clinique en neuro-musculosquelettique ou dans un domaine jugé pertinent. ET avoir suivi un cours de méthodologie de la recherche donné par un organisme reconnu.	☐
Moyenne exigée : Avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent reconnu OU avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent reconnu	☐
Grade : Être titulaire d'un baccalauréat d'une durée de 3 ans ou d'un autre diplôme de 1er cycle jugé équivalent	☐
Français : Avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé ☐ **Langue(s) :** Avoir une connaissance suffisante de l'anglais écrit	☐
Autre(s) : Détenir un permis de pratique de la physiothérapie au Québec	☐

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

	Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer Par preuves à déposer **les acquis d'apprentissage suivants :** (Cochez les cases appropriées)	Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Démontrer une expertise dans le domaine neuro-musculo-squelettique ou dans un autre domaine jugé pertinent	☐	☐	☐	☐
2	Démontrer les trois éléments suivants: 5 ans d'expertise dans le domaine neuro-musculosquelettique ou dans le domaine jugé pertinent ET qualité de l'expertise attestée par un pair ET formation continue reconnue, pertinente et en nombre suffisant (45h/3ans) pour le domaine)	☐	☐	☐	☐
3	Démontrer une capacité d'assimiler des résultats de recherche et de contribuer à leur transfert dans la pratique.	☐	☐	☐	☐
4	Démontrer deux éléments parmi les suivants: Contribution significative à au moins un projet de recherche ou réussite de cours de 2e cycle en méthodologie de la recherche / Contribution significative à au moins un article scientifique / Contribution significative à de l'enseignement / Implantation de nouvelles pratiques	☐	☐	☐	☐
5	Sans objet	☐	☐	☐	☐

Partie 3 - Documents requis

Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE, je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :

* Carte de l'ordre professionnel avec numéro de permis valide

* Curriculum vitae complet et à jour :
Postes occupés
Dates d'embauche et de fin
Rôles et responsabilités dans chaque poste
Nombre d'années d'expérience cumulées
Formation continue

* Lettre d'intention montrant comment la pratique en soins de première ligne et l'expérience de formation dans le D.E.P.A. s'enrichiront mutuellement (environ 350 mots)

Gabarit(s) à télécharger (récommandé) :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire : il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) où vous aurez à détailler votre expérience le plus clairement possible en lien avec les apprentissages visés par le cours, accompagné d'une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :	
1	Correspondre au profil ciblé;
2	Disposer des conditions préalables à la RAE à des fins d'admission pour ce programme (Partie 1);
3	Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
4	Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissages expérientiels. En vue d'obtenir une offre d'admission au programme, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissages visés au seuil d'entrée du programme. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de votre admission ou non au programme visé.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérientiels, suivez ces étapes :	
1	Complétez et conservez cet autotest. Il vous sera demandé en début de processus de RAE.
2	Effectuez une demande d'admission en ligne et assurez-vous de sélectionner *Spécificités par programme* ainsi que, sous le titre *Acquis expérientiels*, de répondre OUI pour que votre demande d'admission soit évaluée sur la base de vos expériences et réalisations professionnelles et personnelles.
3	À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous pour la suite. N'oubliez pas de consulter vos courriels institutionnels.

Vous avez des questions ?

N'hésitez-pas à nous écrire en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérientiels* et en y joignant cet autotest complété.